**MOTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU LYCEE …………….. DE ………….**

**C.A. du …….. février 2024**

Les représentant.es élu.es des professeurs au Conseil d’administration duLycée ……………….. ont pris connaissance des moyens pédagogiques (DHG prévisionnelle) dont notre lycée disposera à la prochaine rentrée.

    La **baisse inéluctable des moyens,** quelle qu’en soit la raison, nous oblige à faire des choix incompatibles avec nos ambitions pour nos élèves. En effet, les difficultés qu’ils rencontrent nécessitent une attention et un accompagnement incompatibles avec des **effectifs de 35 ou plus**. Il est, de fait, impossible d’avoir des conditions de travail permettant la réussite de toutes et tous, dans toutes les matières. Les équipes s’épuisent de plus en plus et sur injonction ministérielle récurrente à tenter de maintenir un enseignement de qualité en augmentant sans cesse leur charge de travail et les heures affectives.

  Doit-on pousser à bout les personnels au risque de les rendre malades ? Seront-ils plus disponibles pour les élèves lorsqu’ils et elles seront absent.es ou au bord du burn out ? Quand l’employeur prendra-t-il enfin en compte la question des risques psycho-sociaux auxquels il expose ses agents et ses agentes ?

Cette course effrénée aux économies oublie cruellement de mettre les besoins de l’élève au centre des choix et des préoccupations. Nous, représentant.es de l’équipe pédagogique, revendiquons notre volonté **d’amener** **tous les jeunes vers les études supérieures ou vers une insertion professionnelle réussie et nous réclamons qu’on nous laisse enfin travailler !**